

PRÉSIDENTIELLE DU 7 SEPTEMBRE  
**LA COUR CONSTITUTIONNELLE ANNONCE  
LA LISTE DÉFINITIVE DES CANDIDATS**

Page 3

JO-2024

**NEMOUR  
EN FINALE**

Page 14

ISSN : 1112-7449  
**MIDI**



*L'info, rien que l'info*

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 5069 | Jeudi 1<sup>er</sup> août 2024 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**PÉTROLE**

**LE BRENT REPREND  
DES COULEURS  
ET DÉPASSE 80  
DOLLARS**

Page 5

SUITE À SA POSITION SUR LE SAHARA OCCIDENTAL  
**LES MESURES PRISES PAR  
L'ALGÉRIE ENVERS LA FRANCE**

Page 2



**PALESTINE**



**ISMAÏL HANIYEH ASSASSINÉ  
DANS UN RAID SIONISTE  
À TÉHÉRAN**

Page 16

■ **MÉTÉO**

**VAGUE DE CHALEUR,  
MERCREDI ET JEUDI, SUR  
PLUSIEURS WILAYAS DU  
PAYS**

Page 4

■ **INCENDIES, NOYADES ET ACCIDENTS  
DE LA ROUTE**

**LA PROTECTION CIVILE  
SUR TOUS LES FRONTS**

Page 4

■ **OPEP+**

**M. ARKAB PARTICIPE JEUDI  
À LA 55E RÉUNION DU JMMC**

Page 5

SUITE À SA POSITION SUR LE SAHARA OCCIDENTAL

# Les mesures prises par l'Algérie envers la France

*Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a affirmé, mercredi, que la reconnaissance par la France de la prétendue souveraineté marocaine sur le Sahara occidental s'apparentait à « un cadeau de celui qui ne possède pas à celui qui ne mérite pas ».*

PAR MOUNIR HAMROUCHE

Il y a une expression simple pour désigner la valeur juridique de la reconnaissance par la France de la prétendue souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental, il s'agit d'« un cadeau de celui qui ne possède pas à celui qui ne mérite pas », a estimé M. Attaf lors d'une conférence de presse au siège du ministère.

« Considérer le plan d'autonomie marocain comme la seule et unique solution à la question du Sahara occidental revient à écarter tout effort visant à trouver une



solution alternative à cette question, conformément aux résolutions internationales, notamment celles du Conseil de sécurité à l'élaboration et à l'adoption desquelles la France a participé », a-t-il ajouté.

## L'APN dénonce le soutien du Gouvernement français au plan colonial marocain

L'Assemblée populaire nationale (APN) a dénoncé, mercredi dans un communiqué, le soutien du Gouvernement français au plan

colonial marocain dans le cadre de la prétendue souveraineté marocaine sur le territoire du Sahara occidental, affichant son soutien aux décisions prises par l'Etat algérien à cet égard. L'APN « dénonce énergiquement la décision honteuse du Gouvernement français en faveur du plan colonial marocain d'autonomie dans le cadre de la prétendue souveraineté marocaine sur le territoire du Sahara occidental au mépris de toutes les résolutions de l'Organisation des Nations unies concernant la juste cause sahraouie, inscrite comme une question de décolonisation ». Face à la complicité flagrante entre colonisateurs d'hier et d'aujourd'hui, l'APN « condamne fermement cette décision frivole et irréfléchie à rebours des efforts onusiens visant à régler ce conflit dans le cadre de la légalité internationale pour permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination ».

« Par cette dérive grave et hasardeuse, le Gouvernement français bafoue toutes les lois et règles, se soustrait à ses responsabilités de membre permanent du Conseil de sécurité et légitime l'occupation d'un Etat membre fondateur de l'Union africaine », a affirmé la Chambre basse du Parlement. « En tant que représentants du

peuple, nous condamnons cette décision inconsistante du Gouvernement français qui, faisant fi de toutes les lois et règles, soutient le régime colonial expansionniste du Makhzen alors qu'il est censé assumer sa responsabilité de membre permanent du Conseil de sécurité et œuvrer pour une solution durable qui garantisse le droit légitime du peuple sahraoui ».

L'APN a, dans ce contexte, appelé « le parlement français et tous les hommes épris de liberté en France à condamner cette position honteuse qui nous rappelle le passé colonial infamant et déshonorant ». La chambre basse du Parlement a, par ailleurs, salué « les positions algériennes constantes en faveur des causes justes dans le monde et la diplomatie algérienne fidèle aux principes humanitaires et aux valeurs de sécurité et de paix, dans l'Algérie nouvelle sous la direction éclairée de M. Abdelmadjid Tebboune ».

L'APN a, par là même, affiché son « soutien total aux décisions prises par l'Etat algérien à cet égard », affirmant qu'« elles reflètent la conscience du peuple algérien, qui rejette l'injustice, l'agression et la confiscation du droit des peuples à la liberté et à une vie digne ».

M. H.

## RAPPEL DE L'AMBASSADEUR D'ALGÉRIE EN FRANCE

# Le FLN affirme son soutien absolu à la réponse directe et appropriée de l'Algérie

Le parti du Front de libération nationale (FLN), a affirmé, mardi, dans un communiqué, son soutien absolu à la décision souveraine prise par les hautes autorités du pays, de rappeler l'ambassadeur d'Algérie à Paris, suite à la reconnaissance par la France, du plan d'autonomie marocain comme seule base de règlement du conflit au Sahara occidental dans le cadre de la prétendue souveraineté du Maroc.

« Le parti du FLN a considéré que cette décision « se veut une réponse directe et appropriée à la démarche dangereuse, irresponsable et irréfléchie, du Gouvernement français, en reconnaissant le plan dit autonomie du Sahara occidental dans le cadre de la souveraineté marocaine ».

« Par cette décision motivée par des calculs politiques douteux et soutenant l'Etat

d'occupation marocain, la France réaffirme encore une fois, qu'elle est otage de son complexe colonial en tentant d'ignorer les vérités historiques et les droits des peuples à la liberté », a-t-il ajouté.

Le parti a affirmé que le conflit au Sahara occidental était « une question de décolonisation qui ne peut être résolue que dans le cadre de ce que décidera le peuple sahraoui non déplaçable aux puissances coloniales, anciennes et nouvelles, qui s'allient aujourd'hui pour opprimer les peuples ». La dernière décision française « ne contribue nullement à la réunion des conditions à même de régler pacifiquement la cause sahraouie, d'autant qu'elle n'aide pas dans la recherche d'une solution pacifique à la question sahraouie ».

Cette position reflète « une contradiction

flagrante de cet Etat qui prétend défendre les droits de l'Homme et la démocratie, alors qu'il n'hésite pas à violer toutes les chartes et les us internationaux, en violation claire de la légalité internationale, avec un déni flagrant du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination », ajoute la même source.

Après avoir réaffirmé son « soutien absolu aux décisions souveraines du Gouvernement algérien et son adhésion à toutes les décisions qui seront prises pour défendre ses positions immuables vis-à-vis des causes de libération à travers le monde et préserver la souveraineté de sa décision politique », le parti du FLN a réitéré son « soutien au droit du peuple sahraoui combattant à l'autodétermination et à l'indépendance ».

## Le RND soutient une décision « souveraine et responsable »

Le parti du Rassemblement national démocratique (RND) a fait part, mardi dans un communiqué, de son soutien à la décision « souveraine et responsable » prise par l'Algérie, qui a rappelé son ambassadeur à Paris, suite à la reconnaissance par la France du plan d'autonomie marocain comme seule base de règlement du conflit au Sahara occidental dans le cadre de la prétendue souveraineté du Maroc.

Le RND a souligné « soutenir et appuyer la décision prise par l'Algérie de rappeler l'ambassadeur algérien en France », qualifiant cette décision de « souveraine, responsable et appropriée », laquelle « intervient en réponse à la décision irresponsable de l'Etat français reconnaissant le plan d'autonomie marocain comme seule base de règlement du conflit au

Sahara occidental dans le cadre de la prétendue souveraineté du Maroc ».

« Il s'agit d'une faute grave et d'une violation flagrante de l'ensemble des chartes et des us internationaux, étant donné que la cause sahraouie est inscrite à la quatrième commission de l'ONU comme une question de décolonisation », a estimé le parti. Ce comportement ne fait que « dévoiler, encore une fois, la doctrine colonialiste enracinée chez le décideur français qui va de pair avec la visée colonialiste du régime du makhzen ».

« Il s'agit d'une tradition consacrée par les puissances coloniales qui se soutiennent mutuellement », poursuit le RND.

Le RND a rappelé que la France « doit respecter sa qualité de membre permanent au Conseil de sécurité y compris les

responsabilités légales et morales qui lui incombent pour garantir la sécurité et la stabilité dans le monde, et permettre, ainsi, aux peuples d'exercer leur droit à l'autodétermination, comme le prévoit la Charte des Nations unies.

Le parti a indiqué, dans ce sens, que « le lobby sioniste et le lobby colonial français sont derrière cette décision », qui intervient « en réponse aux positions fortes et honorables de l'Etat algérien vis-à-vis des causes palestinienne et sahraouie ». Par ailleurs, le RND a réitéré sa position « immuable » en faveur du droit du peuple sahraoui face à l'occupation marocaine, ainsi que « sa confiance et son soutien aux positions diplomatiques de l'Algérie sous la direction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune ».

## SOUTIEN AU PLAN MAROCAIN D'«AUTONOMIE» DU SAHARA OCCIDENTAL

### Le FFS dénonce fermement la position irresponsable et indigne de la France

Le Front des forces socialistes (FFS) a dénoncé mardi avec la plus grande fermeté la position irresponsable et indigne de la France officielle après son choix d'appuyer officiellement le plan marocain d'«autonomie» du Sahara occidental, soulignant que la décision de l'Algérie de rappeler avec effet immédiat son ambassadeur à Paris, émane de son intransigeance depuis l'indépendance, quant au droit fondamental et inaliénable des peuples à l'autodétermination.

Dans un communiqué signé par son Premier secrétaire national, le FFS a dénoncé, « avec la plus grande fermeté la position irresponsable et indigne de la France officielle qui traduit une logique néocolonialiste consistant à faire du makhzen un cheval de Troie pour faire triompher ses plans impérialistes en Afrique ».

La décision de l'Algérie de rappeler avec effet immédiat son ambassadeur à Paris, « a été très prévisible après le choix de la France d'appuyer officiellement le plan marocain d'autonomie du Sahara occidental comme la seule base de règlement du conflit, et ce vu sa longue tradition diplomatique et son intransigeance, depuis l'indépendance, quant au droit fondamental et inaliénable des peuples à l'autodétermination », a-t-il ajouté.

« Par sa connivence avec le régime marocain sur le dossier sahraoui, non seulement la France bafoue le droit international et les résolutions des Nations unies, mais elle se fait la complice de toutes les souffrances du peuple sahraoui à qui elle dénie le droit de disposer de lui-même », a-t-il soutenu.

PRÉSIDENTIELLE DU 7 SEPTEMBRE

# La Cour constitutionnelle annonce la liste définitive des candidats

La Cour constitutionnelle s'est réunie, à huis clos, les 27, 28, 29 et 30 juillet pour examiner les cinq (5) recours enregistrés auprès du service du greffe. Elle s'est également réunie le 31 juillet pour valider la liste définitive des candidats à l'élection présidentielle, a déclaré le président de la Cour constitutionnelle, M. Omar Belhadj.

La Cour constitutionnelle a annoncé, mercredi, la liste définitive des candidats à l'élection présidentielle du 7 septembre prochain, comprenant par ordre alphabétique des noms de famille (en arabe) MM. Aouchiche Youcef pour le Front des Forces socialistes (FFS), Tebboune Abdelmadjid en tant que candidat indépendant et Hassani Cherif Abdelaali pour le Mouvement de la société pour la paix (MSP).

« La Cour constitutionnelle s'est réunie, à huis clos, les 27, 28, 29 et 30 juillet pour examiner les cinq (5) recours enregistrés auprès du service du greffe. Elle s'est également réunie le 31 juillet pour valider la liste définitive des candidats à l'élection présidentielle », a déclaré le président de la Cour constitutionnelle, M. Omar Belhadj.

Il a précisé qu'après délibérations, la Cour constitutionnelle a « décidé d'accepter quatre (4) recours dans la forme et de les rejeter sur le fond pour non fondement et de rejeter un (1) recours



dans la forme pour n'avoir pas été soumis dans le délai légal ».

La Cour constitutionnelle a également « décidé d'accepter et de valider la liste définitive des candidats à l'élection présidentielle prévue le 7 septembre 2024, classés par ordre alphabétique des noms de famille (en arabe) comme

suit : Aouchiche Youcef pour le Front des Forces socialistes (FFS), Tebboune Abdelmadjid en tant que candidat indépendant et Hassani Cherif Abdelaali pour le Mouvement de la société pour la paix (MSP).

M. Belhadj a, par ailleurs, fait savoir que « les décisions de la Cour constitu-

tionnelle seront transmises au Secrétaire général du Gouvernement pour publication au Journal officiel », ajoutant que « les décisions de rejet des recours concernant les candidatures sont immédiatement notifiées aux concernés ».

## ACTIVITÉS GOUVERNEMENTALES

### Larbaoui prend part jeudi à la cérémonie d'investiture du président mauritanien

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, prendra part, jeudi, en sa qualité de représentant du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la cérémonie d'investiture du président de la République islamique de Mauritanie, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, a indiqué mercredi un communiqué des services du Premier ministre.

« Représentant le président de la République, le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, se rend, aujourd'hui, dans la capitale mauritanienne, Nouakchott, pour prendre part à la cérémonie d'investiture du président de la République islamique de Mauritanie, pays frère, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, prévue jeudi 1<sup>er</sup> août 2024 », lit-on dans le communiqué.

ATTAF :

## « Le règlement du conflit au Mali est politique et non militaire »

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf a affirmé, mercredi à Alger, que le règlement du conflit entre les frères au Mali ne saurait être militaire mais « uniquement politique ».

Répondant à une question lors d'une conférence de presse au siège du ministère, M. Attaf a rappelé la teneur du communiqué officiel de l'Algérie suite à la dénonciation par le Gouvernement malien de l'Accord de paix et de réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger, dans lequel elle avait mis en garde contre un éventuel retour de la guerre civile dans ce pays frère.

L'Algérie avait insisté dans ce communiqué sur trois données qu'elle juge encore « essentielles », notamment le fait que l'Accord de paix et de réconciliation signé à Alger en 2015 « a préservé la souveraineté et l'intégrité territoriale

du Mali et l'unité nationale de ce pays frère », a rappelé M. Attaf.

Soulignant que la dénonciation de cet accord « porte préjudice à tous les acquis réalisés dans ce pays », le ministre a dit que « tout ce que l'Algérie redoutait est aujourd'hui une réalité dans la région avec le retour de la guerre civile contre laquelle elle avait mis en garde ».

Cela étant, « l'Algérie a affirmé qu'elle ne pouvait pas tourner le dos à ce qui se passe au Sahel et continue de suivre avec inquiétude la situation, en étant disposée politiquement à toujours contribuer à la sécurité, à la stabilité et à la paix dans la région », a affirmé M. Attaf.

« L'Algérie s'est opposée aux guerres préventives car il s'agit de concepts coloniaux auxquels notre pays ne saurait souscrire aussi facilement », a soutenu M. Attaf.

## DÉCÈS DE L'ANCIEN MINISTRE DES FINANCES ABDELKRIM HARCHAQUI

### Le président de la République présente ses condoléances

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présenté, mercredi, ses sincères condoléances suite au décès de l'ancien ministre des Finances, Abdelkrim Harchaoui, assurant la famille du défunt de sa profonde compassion.

« C'est avec une grande tristesse et une profonde affliction que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a appris la nouvelle du décès de l'ancien ministre des Finances, Abdelkrim Harchaoui », lit-on dans le message de condoléances.

En cette douloureuse épreuve, le président de la République présente ses sincères condoléances à la famille du défunt, l'assurant de sa profonde compassion et « priant Allah Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis et de prêter patience et réconfort aux siens ».

A Allah nous appartenons, à Lui nous retournons.

## AÉROPORT D'ALGER

**Merad s'enquiert des conditions de prise en charge des voyageurs par la police aux frontières**

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, s'est enquis, mardi, des conditions de prise en charge des voyageurs par la police aux frontières au niveau de l'aéroport international d'Alger Houari-Boumediène, indique mercredi un communiqué du ministère.

Cette visite d'inscrit dans le cadre du « suivi des conditions d'accueil des voyageurs au niveau des aéroports internationaux durant la saison estivale », précise la même source. Accompagné du Directeur général de la Sûreté nationale, Ali Badaoui, et du wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, le ministre s'est enquis, lors de sa visite, des « conditions de prise en charge des voyageurs par la police aux frontières, notamment en ce qui concerne le contrôle des documents de voyage, le contrôle de sécurité et le traitement des bagages ». A cette occasion, le ministre a rappelé les instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour « une prise en charge optimale des membres de notre communauté à l'étranger ». Il a en outre souligné « la nécessité de simplifier les procédures de traitement des différents vols afin de garantir le confort des voyageurs, notamment lors des périodes de pics », conclut le communiqué.

## MÉTÉO

**Vague de chaleur, mercredi et jeudi, sur plusieurs wilayas du pays**

Une vague de chaleur affectera, de mercredi à jeudi, des wilayas du centre, de l'ouest et de l'est du pays, avec des températures pouvant dépasser 46 degrés, annonce mercredi, un Bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la Météorologie (ONM). Placée en vigilance « Orange », cette vague de chaleur affectera les wilayas de Sidi Bel Abbès, Mascara, Saida, Relizane, Chlef, Ain Defla, Médéa, Tizi-Ouzou, Bouira, Tissemsilt et le nord de Tiaret, avec des températures maximales 44 °C, pouvant atteindre ou dépasser 46 degrés sur Relizane, Chlef et Ain Defla et des minimales oscillant entre 28 et 33 degrés, précise la même source. A Béjaïa, Jijel, Skikda, Annaba et El Tarf, les températures maximales prévues oscilleront entre 40 et 42 degrés, notamment au sud de ces wilayas et entre 24 et 30 degrés pour les minimales, durant la validité du BMS.

FACE À LA PROLIFÉRATION DE LA CONSOMMATION DES PSYCHOTROPES :

**Climat insoutenable pour les pharmaciens**

*La violence est en phase de devenir un véritable fléau qui gangrène la société algérienne si les autorités compétentes ne parviennent pas à désamorcer cette bombe à retardement. Elle est déjà enracinée chez des milliers de jeunes. Puis, elle est déjà présente dans les écoles, les milieux urbains, les administrations, les stades et les hôpitaux.*

PAR IDIR AMMOUR

La violence est en train de gagner du terrain. Même le personnel des officines n'est pas épargné. Les exemples sont à la pelle. Dernier exemple en date, une officine située à Bab Ezzouar, dans la wilaya d'Alger, a été la cible, lundi dernier, d'une attaque violente, perpétrée par des individus armés.

Les images de la vidéosurveillance ont rapidement fait le tour des réseaux sociaux, suscitant une vague d'indignation. Exercer la profession de pharmacien aujourd'hui est un vrai casse-tête.

Le personnel des officines se plaignent d'une situation en continuelle régression qui va crescendo avec les attaques et intimidations auxquelles il s'expose de la part des toxicomanes au cas où il refuserait de leur vendre ces produits.

En effet, il se retrouve face à un dilemme qui ne dit pas son nom. En effet, il se retrouve sur la ligne de front. Preuve qu'un sentiment d'insécurité grandissant a envahi le personnel des pharmacies en particulier ceux qui assurent la permanence. De ce fait, le personnel des officines insiste fortement auprès des autorités compétentes afin de prendre les mesures nécessaires, urgentes afin de remédier définitivement à cette situation préoccupante en mettant à la disposition de leurs structures



d'avantage d'agents de sécurité, voire même des agents de police afin de participer au bon fonctionnement des activités de soins loin des situations conflictuelles qui dépassent le cadre de leur noble mission. Cette attaque soulève une fois de plus la question de l'insécurité dans les établissements recevant du public.

A l'instar des autres praticiens, les pharmaciens se sentent de plus en plus vulnérables face à la montée des faits de violence. Face à la prolifération de la consommation des psychotropes, les autorités avaient, rappelons-le, décidé en 2023 de durcir la réponse pénale.

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Taïbi, avait motivé la modification de la législation, à cause des « lacunes » constatées dans la loi relative à la prévention des drogues, en vigueur depuis 2004.

La loi 23-05 modifiant et complétant la loi n° 04-18 relative à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicites de stupéfiants et de substances psychotropes

prévoit une peine de prison de deux mois à deux ans contre quiconque consomme, achète ou possède illégalement ces substances pour consommation personnelle. La loi prévoit également une peine d'emprisonnement de deux à dix ans contre quiconque établit une ordonnance médicale fictive contenant des psychotropes ou délivre des psychotropes sans ordonnance ou selon une ordonnance ne répondant pas aux prescriptions légales.

Parmi les dispositions pénales sévères contenues dans le projet de loi, figure une peine de prison de 20 à 30 ans si le coupable est un agent public dont le travail a facilité la commission du crime, ou un professionnel de la santé, un pharmacien, ou travaillant dans le secteur de l'industrie pharmaceutique, un employé d'un établissement de désintoxication, ou membre d'une association active dans le domaine de la prévention et la lutte contre l'usage et le trafic de drogues et de psychotropes.

I. D.

INCENDIES, NOYADES ET ACCIDENTS DE LA ROUTE

**La Protection civile sur tous les fronts**

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Cet été, la Protection civile fait face à de multiples défis. Des incendies de forêts maîtrisés, des noyades en mer et des interventions en urgence lors d'accidents de la route.

Durant la saison estivale, beaucoup redoutent l'ampleur des feux de forêts qui ont déjà ravagé plusieurs hectares. Mais cette année et avec le nouveau plan stratégique, la Protection civile a déployé des moyens humains et matériels pour des interventions rapides pour circonscrire les feux lorsqu'ils se déclarent. Pour preuve, des foyers d'incendies détectés dans les wilayas de Béjaïa, Tizi-Ouzou, Skikda et Guelma ont tous été éteints grâce au système d'alerte rapide et l'efficacité des interventions des agents de la Protection.

Cette année, pour rappel, il y a 20.000 agents répartis dans 505 unités qui ont été mobilisés pour les différentes opérations. On note que 25 appareils aériens dont des

drones sont mobilisés actuellement pour faire face aux différents aléas. Ces derniers jours, des maquis de broussailles et des champs de blé incendiés précisément à la périphérie d'aller et de Blida ont été maîtrisés grâce aux nouveaux équipements mis en place à savoir les avions « Air Tractor » qui peuvent contenir chacun 3000 litres d'eau.

Sans compter l'efficacité des Canadair qui sont utilisés pour les grands incendies lorsqu'ils se propagent vertigineusement. Cet été, il semble un premier bilan que quelques foyers ne dépassant pas les 20 qui ont été enregistrés sans trop de dégâts sur les maquis forestiers. Il faut dire également que la campagne de sensibilisation citoyenne a porté ses premiers fruits.

L'interdiction des campings et organisation de barbecue a permis de sauvegarder les forêts de risques éventuels des feux.

De même que la mise en place des postes de cantonniers à proximité des grandes forêts permet de suivre et de constater s'il

y a des anomalies ou certains dysfonctionnements qui sont signalés par de nouveaux équipements de télécommunications.

Concernant les secours en mer durant la saison estivale, les équipes mobilisées dans les plages ont été renforcées en coordination avec les services de sécurité. Si l'on déplore près de 96 morts de noyade entre juin et juillet, le bilan n'est pas fatal par rapport à l'année dernière qui a enregistré plus de 214 morts à la même période. Sauf que cette fois, la balle est dans le camp des citoyens qui ne doivent plus négliger les consignes de sécurité.

Pour ce qui est des accidents de la route, le bilan reste quand même lourd vu le nombre de décès qui a dépassé les 1893 et plus de 63.000 blessés toute l'année dernière.

Pour ce qui est des accidents domestiques, le bilan de l'année dernière déplore plus de 5000 morts et des milliers de blessés lors d'explosions, asphyxie ou chutes de personnes.

F. A.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

# Le président de la République place l'université au cœur des préoccupations de l'Algérie nouvelle

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari a affirmé, mardi soir, que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, plaçait l'université au cœur des préoccupations de l'Algérie nouvelle, dans l'ambition de l'ériger en locomotive du développement économique.

Invité de la Télévision algérienne, M. Baddari a indiqué, que « le président de la République place l'université au cœur des préoccupations de l'Algérie nouvelle », lui permettant, ainsi, « d'être au diapason des enjeux et de s'ériger en locomotive de l'économie nationale », a-t-il dit. Le ministre a souligné, par là même, que la numérisation avait joué un rôle majeur dans la rationalisation des dépenses et l'amélioration des œuvres universitaires, notamment en matière de dépenses liées à la restauration et au transport universitaires.

Concernant le renforcement de la formation en langue anglaise, M. Baddari a précisé que l'enseignement en Anglais avait été adopté dans plusieurs domaines pédagogiques au sein des différents établissements universitaires, tout en œuvrant à élargir cette opération à davantage de spécialités, dont les sciences technologiques, les sciences de la matière, les sciences de la nature et de la vie et certaines spécialités relevant des sciences humaines et sociales. Par ailleurs, le premier responsable du secteur a fait savoir que le nombre des nouveaux bacheliers ayant accédé à la plateforme numérique s'élevait à 396.000 étudiants, soit près de 96%, tandis que 386.000 autres ont procédé à leur préinscription, ce qui représente 95% du nombre des nouveaux bacheliers, soulignant que l'opération s'est déroulée dans de bonnes conditions, grâce à la numérisation



de toutes ses étapes pour concrétiser le principe de démocratisation de l'enseignement supérieur en toute transparence. S'agissant des cursus de formation, M. Baddari a fait état de la création de 32 nouveaux cursus choisis par les enseignants et répondant aux exigences de l'environnement socioéconomique, en cohérence avec les orientations de l'Algérie nouvelle.

Quant au pôle universitaire des sciences et technologies de Sidi Abdellah (Alger), le ministre a indiqué que ce dernier avait été renforcé d'Ecoles supérieures spécialisées en intelligence artificielle, cybersécurité, mathématiques, nanotechnologie outre les systèmes autonomes, ce qui contribuera, a-t-il dit, à promouvoir la qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, ainsi qu'au développement économique.

Dans le même sillage, plusieurs spécialités ont été créées, à l'instar d'un réseau thématique relatif à la technologie automobile qui comprend 9 établissements universitaires assurant aux diplômés un

emploi direct dans ce domaine, outre l'adoption de la formation dans le domaine de l'industrie du textile à l'université de Relizane.

Concernant l'augmentation du nombre des bacheliers désirant choisir les spécialités médicales, le ministre a précisé que « conformément aux besoins du système sanitaire, le nombre des admis a été augmenté, l'année dernière, à 15.000 étudiants, contre 9.000 pour les années précédentes », ajoutant que « les sciences technologiques, notamment les technologies de pointe connaissent une forte affluence ». Par ailleurs, M. Baddari a rassuré les étudiants concernant « la disponibilité des structures et de l'encadrement pédagogique pour recevoir 1.812.000 étudiants lors de la rentrée universitaire 2024/2025 », soulignant que « l'Etat a investi dans ce domaine pour conforter le secteur, suite notamment au recrutement de 10.000 enseignants universitaires l'année dernière, ce qui permettra de passer d'un ratio d'un (1) enseignant pour 25 étudiant à un enseignant pour 22 étudiants ».

TINDOUF

## Intensification des opérations de développement de l'arganier

Des opérations de plantation pour la valorisation de l'arganier sont en cours de concrétisation dans la wilaya de Tindouf, dans le cadre de la préservation de cette espèce sylvicole rare, a-t-on appris mercredi de la conservation locale des Forêts. A cet effet, et dans le cadre du plan d'intensification de la plantation de cet arbre, il a été procédé à la plantation de 10.000 arbustes d'arganier à travers les territoires de peuplement de cette espèce dans la wilaya, dont Touiraf-Bouâm, Merkala et Targuant, a indiqué le Conservateur des Forêts, Mohamed Boughalia.

D'autres opérations, dotées d'un financement de 50 millions DA, dégagé du Fonds de développement rural et du programme sectoriel de développement (PSD), ont été accordées au secteur pour la mise en

défens d'une surface de 10 ha peuplés d'arganiers, en plus de la mise en terre de 400 arbustes en irrigué et la réalisation de deux forages dotés d'un système de goutte-à-goutte et d'une maison cantonnière alimentée en énergie solaire, a-t-il ajouté.

A ces actions, s'ajoute la plantation de 50 ha, soit 5.000 arbustes dans les périmètres agricoles, la réhabilitation des forages existants et leur équipement en kits solaires pour le pompage de l'eau.

Les efforts de développement de l'arganier portent également sur la collecte de graines et semis de cet arbre, destinés aux pépinières et aux wilayas voisines concernées par le développement de cette espèce sylvicole, la mise en défens des superficies peuplées d'arganiers contre le

pâturage anarchique et la réalisation d'une clôture de protection longue de 400 km.

La Conservation des forêts signale également la délimitation d'une réserve à Touiraf Bouâm d'une capacité de production de 10.000 arbustes, et de la projection d'une autre dans la région d'Oued-Djezz, la plus importante au Sud du pays, d'une capacité de 150.000 à 200.000 arbustes d'arganier.

Dans le cadre de l'investissement dans la valorisation de cette espèce sylvicole, il est fait état de la mise en terre, entre 2017 et 2021, de quelque 1.580 plants d'arganiers, ainsi que de 300 autres plants de même type dans le cadre d'un système appelé «Grow-Box» ou «Water-Box», en vue de lutter contre la désertification.

OPEP+

### M. Arkab participe jeudi à la 55<sup>e</sup> réunion du JMMC

Lors de cette réunion, les ministres évalueront le respect des engagements de réduction de la production des pays Opep+ pour les mois de mai et juin 2024, selon le communiqué. Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab participera jeudi, par visioconférence, aux travaux de la 55<sup>e</sup> réunion du Comité ministériel de suivi Opep-non Opep (JMMC), a indiqué mercredi le ministère dans un communiqué. Lors de cette réunion, les ministres évalueront le respect des engagements de réduction de la production des pays Opep+ pour les mois de mai et juin 2024, selon le communiqué. Les ministres participants discuteront également de la situation actuelle du marché pétrolier mondial et de ses perspectives à court terme, ajoute la même source. Le JMMC est composé des représentants de sept pays membres de l'Opep : l'Algérie, l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis, l'Irak, le Koweït, le Nigéria, le Venezuela, et de deux pays non membres de l'Opep : la Russie et le Kazakhstan.

ENERGIE

### Sonatrach et Sonalgaz signent un protocole avec l'italien Eni

Mercredi, un protocole d'entente a été signé entre Sonatrach et sonalgaz avec la société italienne Eni. Le protocole permet également de mener des études de faisabilité conjointes pour un projet d'interconnexion électrique entre les réseaux électriques algérien et italien. Grâce à la réalisation d'un câble sous-marin dans le but d'échanger ou de fournir de l'électricité au marché italien et européen. Le protocole d'entente vient renforcer la coopération existante entre Sonatrach et Eni dans le cadre des deux protocoles d'intentions stratégiques signés en Algérie le 23 janvier 2023. Ils visent à identifier de futurs projets communs liés à l'approvisionnement énergétique, à la transition énergétique et à la décarbonisation. Le protocole signé aujourd'hui confirme également les ambitions de l'Algérie de renforcer sa position de fournisseur majeur de l'Europe dans le domaine de l'énergie, y compris l'électricité.

PÉTROLE

### Le Brent reprend des couleurs et dépasse 80 dollars

La recrudescence des tensions géopolitiques. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en septembre, dont c'est le dernier jour de cotation, grimpeait de 2,51% à 80,60 dollars.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison le même mois, se hissait de 2,97%, à 76,95 dollars. Hier mardi, l'API, la fédération américaine des professionnels du secteur, a fait état d'une baisse des réserves commerciales de brut d'environ 4,5 millions de barils la semaine dernière, et de 1,92 millions de barils pour l'essence sur la même période. Le rapport hebdomadaire sur l'état des stocks de pétrole de l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA), dont les données sont réputées plus fiables, pour la semaine achevée le 26 juillet est attendu plus tard ce mercredi.

# MIDI

## CULTURE

VERNISSAGE À ALGER DE «LUMIÈRES CROISÉES»

## Une exposition collective de photographies d'art

« *Lumières croisées* », une exposition collective de photographies, animée par une pléiade d'artistes-photographes, a été inaugurée, samedi dernier à Alger, dans des thématiques singulières qui mettent en valeur quelques aspects de la richesse et la diversité du patrimoine culturel algérien matériel et immatériel.



LE MONDE DE LA CULTURE EN DEUIL

## Noureddine Louhal, un passionné défenseur de La Casbah, tire sa révérence

## Le spectacle "132 ans, pour que nul n'oublie", ou le 4e art au service de la glorieuse histoire de la Révolution algérienne

La pièce de théâtre, "132 ans, pour que nul n'oublie", une dramaturgie, déjà présentée au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi, regroupant les extraits de trois textes d'Ould Abderrahmane Kaki, a été reconduite, lundi au TNA, devant un public nombreux.

Mise en scène par Mohamed Takiret sur un texte tiré des pièces, "132 ans" (1962), "Ya chaâb Ed'Dhelma" (ô peuple de la nuit- 1963) et "Ifrikya qabl el âam 1" (Afrique avant l'an un - 1963), du grand dramaturge Abdelkader Ould Abderrahmane, dit Abderrahmane Kaki (1934-1995), cette représentation, exécutée par le TNA, a été produite par le ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit dans le cadre des célébrations du 62e anniversaire de la fête de l'Indépendance et de la Jeunesse.

Sous un éclairage des grands soirs, le spectacle s'est déroulé en présence du ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laïd Rebiga, et son invité-collègue de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi.

La résilience et la détermination du peuple algérien à en découdre avec le colonialisme français, dans l'œuvre de Kaki, ont été brillamment répercutées sur les planches par 120 artistes issus de trois générations, entre comédiens, musiciens, danseurs et ballerines, à l'instar du grand Hassen Benzerari, Mohamed Takiret, Mustapha Laribi, Djellab Benabdellah, Sali Bennacer, Hadjla Khelladi, ainsi qu'Amar Guemroud et Islem Baâziz, deux très jeunes comédiens (qui tutoient déjà leurs aînés) promis à de belles carrières.

"132 ans, pour que nul n'ou-



blie la résistance du peuple algérien et les différentes stations historiques de notre glorieuse Révolution, devenue un modèle pour tous les peuples opprimés en quête d'indépendance", a déclaré M. Rebiga, soulignant "l'importance d'encourager l'écriture de notre grande Histoire par des plumes artistiques algériennes, car de belles œuvres comme celle à laquelle on vient d'assister ce soir parlent à la génération d'aujourd'hui, une jeunesse garante de l'Algérie nouvelle".

Ce "nouveau texte-synthèse" de trois grandes œuvres de Kaki est, selon le metteur en scène, "le fruit d'un atelier d'écriture" qu'il a lui-même dirigé, pour en ressortir une trame de 80 mn qui met en avant "le peuple algérien comme seul héros".

Inscrit dans le registre du Théâtre dit "Ihtifali", dont Ould Abderrahmane Kaki est le pionnier, ce nouveau spectacle qui, en réalité, croise plusieurs autres genres, est construit autour de l'œuvre immortelle de, "132 ans", fil

rouge de la trame, qui a puisé ses bonnes sueurs dans l'interprétation dramatique, la chorégraphie, le chant, la musique, la danse et plusieurs documents-vidéos accompagnant le spectacle dans ses différents tableaux, projetés sur un écran géant occupant le fond de la scène. Pour la réussite de cette belle œuvre, Mohamed Takiret s'est entouré d'une équipe de professionnels du 4e art, à l'instar d'Abdelkader Djeriou aux conseils artistiques, Riadh Beroual à la chorégraphie, Halim Rahmouni, à la scénographie, Abdelkader Soufi et Mohamed El Amine Cheikh, aux compositions musicales et à la bande son et bruitages. Dans leurs costumes empreints d'authenticité, les comédiens et les danseurs ont été soutenus en temps réel par le grand nayati Mohamed El Amine Cheikh et son orchestre, véritable élément dramaturgique animé par des musiciens virtuoses à leurs instruments respectifs.

Said et Fayçal Gaoua aux percussions et à la batterie, Hakim Walid au oud, Ali Saïdi au violon, Yani Aït Menguellet à la guitare électro-acoustique, Mansour Touahria au synthétiseur ont, ainsi, brillamment illustré les différents tableaux du spectacle et donné la réplique aux voix suaves des cantatrices Riham Bouchouicha, Nour El Houda Chikhaoui et Lamia Baâtouche. Ayant évolué depuis le début du spectacle avec un brasard frappé de l'emblème de la Palestine, les artistes ont rendu un passage en musique, mis en mouvements par de belles chorégraphies, qui ont restitué la résilience du peuple palestinien et de ses combattants, à Ghaza notamment, qui font face, depuis près de dix mois maintenant, aux agressions barbares ininterrompues de l'armée sioniste. Selon Mohamed Takiret, le spectacle "132 ans, pour que nul n'oublie" devrait être incessamment présenté à Mostaganem, en attendant de partir en tournée dans plusieurs villes d'Algérie.

## Le plasticien Madjid Guemroud expose ses œuvres à Alger



Une exposition individuelle des œuvres du plasticien Madjid Guemroud, consacrées à la promotion des valeurs du dialogue entre les cultures et les peuples à travers l'art, a été inaugurée la semaine dernière à Alger. Accueillie à la galerie Aïcha-Haddad, cette exposition intitulée "Dialogue des civilisations", propose une quarantaine de toiles de l'artiste, axées autour de la thématique du dialogue des cultures et des civilisations.

Mettant en avant l'humain dans son environnement socioculturel africain et méditerranéen, ses toiles créent une dynamique à travers une composition des couleurs et des formes, judicieusement choisies.

Connu pour son penchant pour l'abstrait, l'artiste adopte le signe et les symboles comme éléments figuratifs pour matérialiser l'interaction culturelle et linguistique entre les habitants de la Méditerranée, particulièrement les Africains.

Dans une nouvelle figuration, Madjid Guemroud revisite le signe à travers une série de trois tableaux consacrés à l'interaction linguistique mutuelle en Algérie, représentée par des lettres de l'alphabet arabe et amazigh (tiffinagh) dans une composition dynamique soutenue par un contraste "élevé" de couleurs.

"Je crée un dynamisme dans mes toiles à travers des silhouettes, symboles, formes et le contraste de couleurs pour illustrer la diversité, l'interaction mutuelle et le dialogue entre les cultures et les peuples", explique l'artiste.

C'est le cas dans cette toile intitulée "Vacarme", chargée de symboles, de formes et de couleurs pour mettre en mouvement deux musiciens sur scène.

Diplômé de l'Ecole supérieure des Beaux-Arts d'Alger, Madjid Guemroud, 64 ans, expose depuis près de quarante ans dans plusieurs galeries en Algérie et à l'étranger. Ses œuvres, chargées de signes et de symboles, reflètent les références culturelles et identitaires de la société algérienne.

Organisée par l'Etablissement arts et culture de la wilaya d'Alger, l'exposition "Dialogue des civilisations" est visible jusqu'au 4 août prochain à la galerie Aïcha-Haddad.

## Vernissage à Alger de «Lumières croisées», une exposition collective de photographies d'art

« Lumières croisées », une exposition collective de photographies, animée par une pléiade d'artistes-photographes, a été inaugurée, samedi dernier à Alger, dans des thématiques singulières qui mettent en valeur quelques aspects de la richesse et la diversité du patrimoine culturel algérien matériel et immatériel.

Visible jusqu'au 8 août à la galerie d'art Hala, récemment ouverte à El Mouradia et qui accueille ainsi « son troisième événement artistique », l'exposition met en valeur les œuvres de Rachid Ayadi, Khelil Benamara, Samir Djama, Abdelouahab Derder, Mustapha Khayal, Akram Menari, Belkacem Mustapha Mesbahi, Sid Ahmed Menasria et Mohamed El Amine Taïbi.

Offrant généreusement au regard du visiteur plusieurs haltes qui ont constitué ce beau voyage au cœur de l'histoire, la culture et l'ancestralité, les artistes-photographes ont déployé près de soixante œuvres dans des formats moyens ou grands, en noir et blanc ou en couleurs, suggérant des lectures plus approfondies, car rappelant la densité du patrimoine culturel algérien, transmis à travers les générations.

Présent avec sept planches en couleurs, Rachid Ayadi prône les us et coutumes du Grand Sud algérien, à travers une série de photographies, rendues abstraites par une technique de floutage hautement appréciée, que le visiteur pourra notamment découvrir dans, « Victoire », « La danse de la paix », « Divane », « Violon du sentiment », « La mélodie », « Voyage spirituel » et « Oud ».

D'un autre côté, la dizaine d'œuvres de Khelil Benamara restitue le patrimoine matériel



bâti, avec, entre autres planches, « Zaouia Sidi Ahmed Abdi » et « Ecole coranique de la maison Sidi El Haouès M'Chounech » aux Aurès, ainsi que « Ruines de l'ancienne bâtisse Chetma », « Mausolée africain des Zibans », « Oasis Djemoura » ou encore « Ancien village Lichana », dans la région de Biskra.

Donnant un avant-goût de son prochain ouvrage, une œuvre entre grand livre et portfolio dédié aux différents sites et quartiers de la capitale Alger, Samir Djama présente dans ce projet une dizaine de photographies de format standard (A4), ainsi qu'une deuxième thématique sur « Les poteries d'Algérie ».

Abdelouahab Derder a, quant à lui, choisi de mettre en valeur, au-delà de la beauté architecturale de « Djamaâ El Djazaïr », quelques concepts en lien avec la symbolique existentielle et la femme, comme source de toutes les inspirations.

« L'espoir, portrait d'une vieille femme », « Gestuelle

de mains de femmes » et « Charme et beauté », figurent parmi les planches exposées par l'artiste.

Sous le focus prolifique de Mustapha Khayal, le visiteur appréciera, notamment, « Le palais Kourdane » (Laghouat 2020), « Village Menaa » (Aurès 2019) et « Fantasia et cavaliers », alors que le jeune Akram Menari de Kasr Chellala, présent avec cinq planches, dédie son œuvre à la Fantasia et au patrimoine équestre des villes de Nâama, Boussaâda et Tiaret.

Déployées sur du papier fine-art / aquarelle dans les formats moyens, A2 et A3+, le plus jeune des exposants, Belkacem Mustapha Mesbahi, a soumis à l'appréciation des visiteurs dix de ses œuvres, exprimant les thématiques de « L'espoir », avec six œuvres en noir et blanc dont, « Hommage aux enfants des camps des réfugiés sahraouis de Boujdour », « L'enfant de l'ombre » et « Sable voyageur » et « La couleur Bleue », (quatre planches en couleurs) symbolisant la vie.

Sid Ahmed Menasria, directeur artistique et organisateur de cette exposition avec le maître des lieux, le galeriste Ali Djerri a, pour sa part, préféré promener son regard pertinent et pointu sur « La danse des guerriers de Sbiba », « La clôture du Sboue de Timimoun » et « La sortie des pêcheurs », entre autres, ainsi qu'une série de planches dédiées à la femme du nord et du sud algériens.

Mohamed El Amine Taïbi, a, de son côté, choisi de mettre en avant la grande ville d'Oran, dont il est issu, à travers une thématique qu'il a intitulée, « Symboles de la dynamique de la ville d'Oran », déployant pour ce faire cinq triptyques dans lesquels il traite les détails architecturaux tout en jouant sur l'abstraction et la notion d'échelle. Parmi les triptyques proposés par l'architecte de formation et décorateur d'intérieurs Mohamed El Amine Taïbi « Cliché », « Art déco » et « Entrelacs ».

LE MONDE DE LA CULTURE EN DEUIL

# Noureddine Louhal, un passionné défenseur de La Casbah, tire sa révérence

*Noureddine Louhal est un passionné défenseur de La Casbah dont il est le fils. Il a consacré plusieurs ouvrages et écrits à la vieille ville algéroise et au savoir-vivre de ses habitants.*

L'écrivain et journaliste Noureddine Louhal est décédé à l'âge de 69 ans, durant l'après-midi de lundi dernier, à Alger, la ville dont il a dépoussiéré et sublimé le patrimoine.

## Louhal signait Debbahi dans la presse

Il était très familier des espaces d'activités culturelles où le fils de Bir Djebah (il a signé à un moment donné Djebbahi) apportait toutes ses fines connaissances sur un métier disparu, un lieu où battait le cœur du vieil Alger ou une tradition quelque peu oubliée. Le journal *Horizons* lui avait ouvert à maints reprises ses colonnes pour parler de son amour pour Alger, mais aussi de sa tristesse de voir le lent et irrémédiable déclin d'un savoir-vivre qu'il incarnait dans sa mise, sa conduite et ses propos.

Ancien cadre, chargé d'études dans le secteur de l'hydraulique, le défunt avait ensuite embrassé une carrière de journaliste. Il avait travaillé dans nombre de quotidiens tout en publiant de nombreux livres où il évoquait sa passion pour Bled Sidi

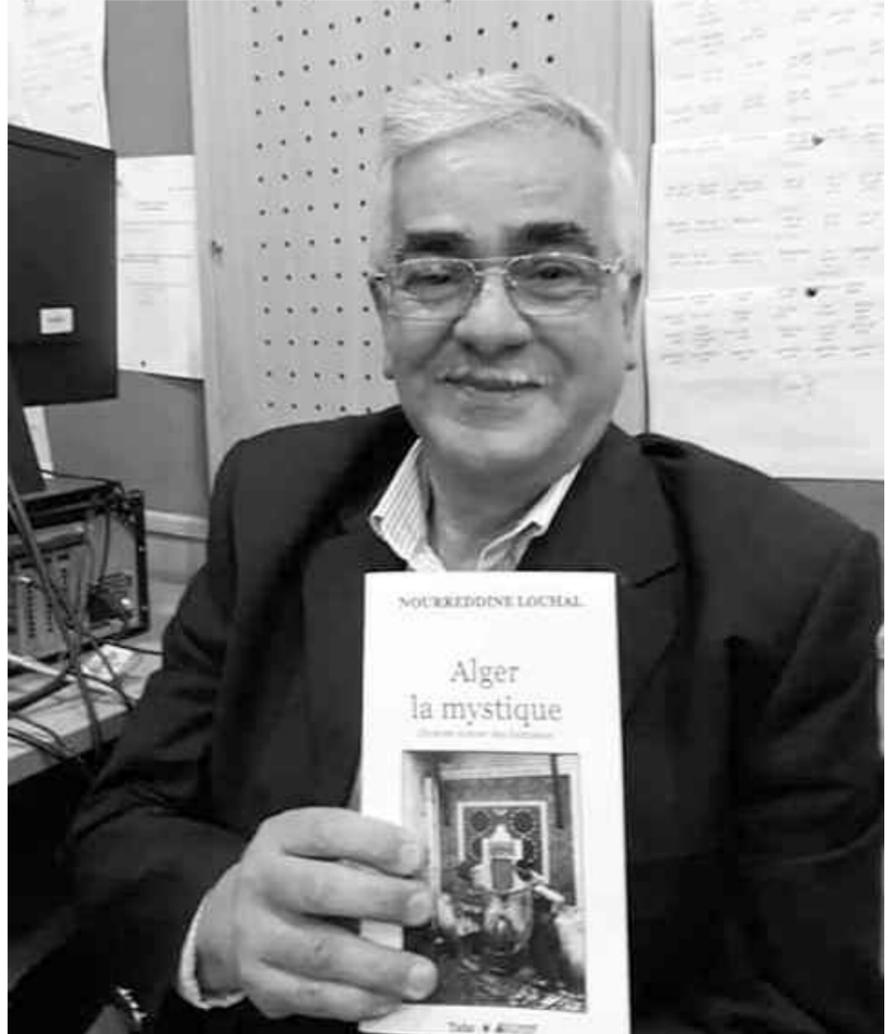
Abderahmane et la sauvegarde de tout ce qui constitue son patrimoine matériel et immatériel.

## Une plume prolifique aux «allures militantes»

Doté d'une plume prolifique aux «allures militantes» qui lui vaudra d'être reconnu par ses pairs, le défunt rendait toujours un travail d'investigation accompli et hautement documenté. Ses livres sont un précieux legs pour l'Algérie qu'il a tant servie.

Homme de culture et de savoir, Louhal laisse derrière lui divers ouvrages de grande utilité, dont certains continuent encore de mettre en valeur le patrimoine culturel (d'Alger notamment), alors que d'autres contribuent à la préservation de la mémoire collective avec beaucoup de nostalgie, ou attirent l'attention sur la nécessité d'agir pour rétablir le souvenir dans son droit à réinvestir la réalité.

Parmi ses ouvrages publiés chez l'Anep et surtout Tafat, figurent «*Chroniques algéroises*», «*La Casbah*», «*Les jeux de notre enfance*», «*Sauvons nos salles de cinéma*», «*Alger la blanche*», «*Contes, légendes et Bouqalat d'Alger*», «*Alger, la mystique-Ziyarat autour de nos fontaines*» ou encore, «*La légende du doyen*». Ce dernier livre était consacré au Mouloudia Club d'Alger (MCA) dont il connaissait, comme le chaâbi,



l'histoire sur le bout des doigts. Si La Casbah m'est conté aurait pu être le titre générique de toutes ces publications.

Noureddine Louhal a été enterré

mardi, après la prière du Dohr qui s'est déroulée à la Mosquée «El Rahmane» d'Aïn Naâdja, dans la commune du Gué de Constantine, à l'est d'Alger.

FESTIVAL DE LA POTERIE DE MAÂTKAS

## Un art et un métier ancestral à préserver

La 11<sup>e</sup> édition du Festival culturel local de la poterie de Maâtkas, à une trentaine de kilomètres au sud-ouest de Tizi-Ouzou, s'est ouverte, mercredi soir sous le signe de la préservation de cet art et métier traditionnel.

Le coup d'envoi marqué par la présence, notamment, du représentant du ministère de la Culture et des Arts, du président de l'Assemblée populaire de wilaya, l'Inspecteur général de wilaya, de la directrice de la culture et des arts et des présidents des deux Assemblées populaires communales de la daïra de Maâtkas, a été l'occasion de revenir sur l'importance de préserver le métier de la poterie, un des plus anciens pratiqués par l'Homme.

La visite des stands a été l'occasion d'apprécier, encore une fois, les belles pièces produites par les mains des potières de Maâtkas, particulièrement, et des autres communes de Tizi-Ouzou, ce métier étant exclusi-



vement pratiqué par les femmes dans cette wilaya, mais aussi celle des potiers des wilayas hôtes participantes.

Une diversité d'objets, finement modelés avec de l'argile soigneusement mixée avec du tuf ou du sable, à la main, puis cuits au feu de bois

de figuier principalement, et richement décorés avec des couleurs naturelles et de symboles pleins de significations, ornent les stands de l'exposition ouverte au CEM Ounnar-Mohamed de Maâtkas qui abrite l'événement.

L'occasion a été saisie par les mem-

bres de la délégation officielle pour insister sur l'importance de ce festival comme espace de promotion et de préservation du métier de la poterie.

La manifestation est aussi un espace d'échange entre artisans et une opportunité pour les potiers de vendre leur production et pour les visiteurs de faire emplette.

Les visiteurs de cette nouvelle édition dédiée à la mémoire de l'ancien commissaire de cet événement, Mustapha Meziani, décédé en octobre dernier, ont eu droit à une démonstration de fabrication et de cuisson traditionnelles de poterie.

A noter que des ateliers de poterie sont organisés au profit des enfants à l'occasion de ce festival dans un souci de transmission du métier.

Des conférences-débats sur cet artisanat sont également au menu de la manifestation qui se poursuivra jusqu'au 22 de ce mois de juillet.

GHARDAÏA

# Plus de 55.231 quintaux de céréales récoltés

*La wilaya de Ghardaïa a atteint une récolte exceptionnelle de 55.231 quintaux (qx) de différentes variétés de céréales à l'issue de la campagne de moisson-battage 2024, d'après le bilan final de la Direction locale des services agricoles (DSA).*

Cette récolte, qui vient de se terminer, a été réalisée sur une superficie de 1.426 hectares, principalement irrigués par des pivots.

Le DSA de Ghardaïa, Sid Ahmed Melahi, a précisé que cette campagne a permis de récolter près de 53.990 qx de blé dur et 1.241 qx de blé tendre. Les céréales récoltées ont été livrées à la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) de Laghouat, qui a déployé les ressources nécessaires pour garantir le succès de cette campagne, lancée début mai.

Les statistiques de la DSA indiquent que 1.395 hectares ont été consacrés au blé dur et 31 hectares au blé tendre. Les superficies emblavées sous pivots se trouvent dans les communes de Metlili, Mansoura, Zelfana et Guerrara. Malgré les défis climatiques rencontrés, tels que des vents violents, des tempêtes de sable, la sécheresse et la baisse du niveau des nappes d'eau, un rendement moyen de 40 quintaux par hectare a été atteint pour les deux types de blé.

## Une expansion prometteuse sous pivots en 2024

Depuis 2021, la superficie dédiée à la céréaliculture sous pivots a connu une augmentation significative de plus de 21%, passant de 1.161 hec-



tares à 1.426 hectares en 2024. Cette expansion est le fruit d'une sensibilisation sur l'importance de ce secteur stratégique, menée par les responsables locaux de l'agriculture, ainsi que de la mise en valeur de nouveaux périmètres agricoles dans le sud de la wilaya.

Pour la saison prochaine (2024-2025), la superficie consacrée à la céréaliculture devrait atteindre 3.000 hectares, grâce aux attributions récentes effectuées via la plateforme numérique de l'Office national des terres agricoles (Onta). Des moyens

considérables ont été mobilisés pour assurer le bon déroulement de la campagne moisson-battage, avec la mise en place d'une commission regroupant tous les partenaires du secteur pour accompagner et sensibiliser les céréaliculteurs sur le respect des itinéraires techniques de production.

En comparaison, la campagne de moisson-battage de 2023 avait permis de récolter près de 50.000 qx de céréales, témoignant ainsi d'une dynamique positive pour l'agriculture dans la région.

M'SILA

## Remise en service de l'alimentation en eau potable depuis le barrage de Koudiat Acerdoune

La conduite alimentant la commune de M'sila en eau potable, à partir du barrage de Koudiat Acerdoune (Bouira), a été remise en service, a indiqué, lundi, le directeur de l'unité de l'Algérienne des eaux (ADE), Noureddine Sahraoui.

Le même responsable a indiqué que cette conduite sera en mesure d'approvisionner en eau potable les habitants des quartiers nord et nord-ouest de la ville de M'sila après réparation, dans l'après-midi de samedi, des

canalisations de station de reprise de Sidi-Aïssa.

M. Sahraoui a également précisé que ses services sont intervenus pour réhabiliter cette conduite, suspendue il y a 3 ans en raison de plusieurs dysfonctionnements, soulignant que la période de réparation a duré 4 mois en raison des difficultés rencontrées par les agents de l'ADE.

Selon le même responsable, cette opération permet, désormais, aux habitants des quartiers nord et nord-

ouest de la ville de M'sila de recevoir environ 5.000 m<sup>3</sup> d'eau par jour, améliorant ainsi le taux d'approvisionnement en cette ressource vitale.

Il est à relever que cette augmentation de 5.000 m<sup>3</sup> du volume d'eau alimentant la wilaya de M'sila depuis le barrage de Koudiat Acerdoune, porte à 15.000 m<sup>3</sup>/jour le volume destiné aux habitants des communes de Sidi-Aïssa, M'sila et Bou Saâda.

JIJEL

## Rénovation de l'éclairage public sur 70 km

Un projet ambitieux de rénovation de l'éclairage public a été lancé dans la wilaya de Jijel, couvrant une distance de 70 km entre les communes d'El-Aouana et d'El-Milia.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'amélioration des infrastructures locales et bénéficie d'une enveloppe budgétaire de 400 millions de dinars. Les travaux se déroulent le long de la route nationale N°43, visant à renforcer la sécurité et le confort des usagers.

Dans une déclaration à l'APS, M. Lechhab a précisé que le projet de réfection de l'éclairage a été divisé en trois phases pour garantir une réalisation rapide. Il a également mentionné que le tronçon El Aouana-Jijel, qui avait été entamé mais non achevé par les services de la commune, sera entièrement repris. Par ailleurs, la section Jijel-El Mila, d'une longueur de 40 km, sera « totalement rénovée ».

Pour assurer un éclairage de haute qualité, des lampes économes en énergie de type LED seront installées tout au long de ce tracé de 70 km. Cette initiative vise à améliorer le confort et la sécurité des usagers de la route.

SONATRACH

# Projet pilote de plantation de 10 millions d'arbustes pour capter le carbone

La compagnie nationale Sonatrach, en partenariat avec la Direction générale des forêts (DGF), va lancer un projet pilote visant la plantation de 10 millions d'arbustes sur une superficie comprise entre 10.000 et 13.000 hectares, visant à réduire l'empreinte carbone, a annoncé, lundi dernier à Alger, Abdelkrim Ouamer, directeur central HSE (hygiène, sécurité et environnement) à Sonatrach.



Ce projet pilote s'inscrit dans le cadre de la stratégie climatique de Sonatrach, qui prévoit à terme la plantation de plus de 420 millions d'arbres sur 560.000 hectares, avec un budget estimé à un milliard de dollars, a déclaré Ouamer sur les ondes de la Radio nationale. Une étude de faisabilité sera conduite par la DGF pour identifier les essences d'arbres appropriées et sélectionner les sites de plantation au sein du domaine forestier national. Une partie de ce projet pilote sera intégrée au programme de relance du barrage vert, a précisé Ouamer.

En soulignant l'engagement de

Sonatrach dans la lutte contre le changement climatique, conformément aux engagements internationaux de l'Algérie, Ouamer a indiqué que le projet de plantation de plus de 400 millions d'arbustes vise également à créer des emplois.

Ce projet a une dimension environnementale, en visant à réduire les impacts des activités énergétiques sur l'environnement et à bénéficier des crédits carbonés disponibles

pour soutenir de telles initiatives, a-t-il ajouté. Il a, dans ce sens, soutenu que Sonatrach met en œuvre une « gouvernance climatique » basée sur des pratiques de gestion visant à minimiser l'impact de ses activités sur le climat et l'environnement.

Parmi les mesures prises, Ouamer a mentionné les efforts pour réduire le torchage de gaz à 1% d'ici 2030 par rapport au volume total de production des hydrocarbures.

## COMMERCE

### La valeur des produits alimentaires exportés a atteint près de 400 millions USD en 2023

La directrice centrale du suivi et de la promotion des échanges commerciaux au ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, Farah Mekidèche, a indiqué que la valeur des exportations algériennes de produits alimentaires avait atteint, en 2023, près de 400 millions USD. Intervenant sur les ondes de la Chaîne I de la Radio nationale, la responsable a fait savoir que "l'Algérie avait exporté l'équivalent de 397 millions USD de produits alimentaires au cours de l'année écoulée" et ce, grâce à "la nouvelle politique nationale qui soutient l'investissement dans des secteurs autrefois dominés par l'importation". "L'Algérie a pu, également, augmenter le volume de ses exportations hors hydrocarbures grâce à l'amélioration de son climat d'investissement au cours de ces 4 dernières années et à la politique clairvoyante adoptée en matière de gestion du commerce extérieur", outre l'encouragement des initiatives et leur accompagnement par l'Etat et la numérisation des différents secteurs, ayant permis de maîtriser les mécanismes et les chiffres, a ajouté l'intervenante.

Pour Mme Mekidèche, "ces indicateurs positifs renforcent la confiance en la capacité des entreprises algériennes à changer la donne traditionnelle basée sur l'importation, en s'orientant davantage vers l'exportation", affirmant que le ministère accompagnera et soutiendra tous les secteurs, notamment les secteurs prometteurs.

## MINES

### Création d'un comité multisectoriel pour superviser le suivi du projet de Gara Djebilet

Un comité conjoint multisectoriel a été créé pour superviser le suivi de la mise en œuvre du projet minier de Gara Djebilet dans ses deux volets liés aux aspects industriels et aux infrastructures de base, ont indiqué, mardi, les services du Premier ministre dans un communiqué.

L'état d'avancement de ce projet a fait l'objet d'une communication présentée lors de la réunion du Gouvernement, présidée mardi par le

Premier ministre, Nadir Larbaoui, et consacrée au suivi de la mise en œuvre des orientations du président de la République concernant les plans structurels des secteurs minier et ferroviaire.

Ce projet devrait contribuer "à atteindre les objectifs fixés en termes de diversification de l'économie nationale conformément à la vision stratégique du président de la République de faire progresser le développement

économique global en valorisant les richesses et les capacités nationales", selon le communiqué.

A cet égard, "un comité conjoint multisectoriel a été créé pour superviser le suivi de la mise en œuvre de cet important projet et veiller à ce que tous les aspects soient traités pour assurer le bon déroulement de sa réalisation dans les délais impartis", souligne la même source.

### Vietnam : un excédent commercial de 14,08 milliards de dollars en sept mois

Le Vietnam a enregistré un excédent commercial de 14,08 milliards de dollars au cours des sept premiers mois de l'année, a annoncé, lundi, le Bureau général des statistiques vietnamien.

Le Bureau a indiqué que durant la période citée, le total des importations et exportations de marchandises a

atteint 439,88 milliards de dollars, soit une augmentation de 17,1% en glissement annuel, avec une hausse des exportations de 15,7% et des importations de 18,5% par rapport à la même période de l'année dernière.

Le secteur domestique a connu, par contre, un déficit commercial de 14,92 milliards de dollars, et le sec-

teur à investissement étranger (y compris le pétrole brut) a affiché un excédent commercial de 29 milliards de dollars.

Les recettes d'exportation du secteur de la transformation industrielle ont atteint 199,94 milliards de dollars au cours des sept mois, représentant 88,1% du total, selon la même source.

AGRESSION SIONISTE DANS LA BANLIEUE SUD DE BEYROUTH

# Le Liban va déposer une plainte devant le Conseil de sécurité

Le Liban va déposer une plainte devant le Conseil de sécurité de l'ONU suite à la dernière agression sioniste menée contre la banlieue sud de Beyrouth, a annoncé mercredi le ministre sortant de l'Information, Ziad Makary.

« Nous ne voulons pas la guerre », a déclaré le ministre, à l'issue d'une réunion urgente du gouvernement au Grand Sérail lors de laquelle il a annoncé l'intention de son pays de déposer une plainte devant le Conseil de sécurité, à la suite de l'agression survenue mardi dans la banlieue sud de Beyrouth. Et de souligner: "Les efforts du gouvernement se concentrent sur la diplomatie et le plan gouvernemental est prêt si un déplacement massif devait avoir lieu au Liban".



Le ministère libanais de la Santé avait annoncé que l'attaque menée par l'armée sioniste sur la banlieue sud de la capitale libanaise a fait quatre martyrs: deux femmes et deux enfants, et 74 blessés,

dont cinq dans un état critique, tandis que la recherche des personnes disparues sous les décombres se poursuit. Les raids sionistes sur les villes du Liban, celles du sud notamment, ont fait des

centaines de martyrs depuis le 7 octobre 2023, date marquant le début de l'agression génocidaire contre l'enclave palestinienne de Ghaza, selon les autorités libanaises.

GAZA

## Plusieurs martyrs et blessés dans de nouveaux bombardements de l'entité sioniste

Plusieurs Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés mercredi dans une série de bombardements aériens et d'artillerie de l'occupant sioniste contre diverses zones de la bande de Ghaza, soumise à une agression génocidaire depuis 299 jours, a rapporté l'agence de presse Wafa.

Un bombardement de l'occupant sioniste ayant visé une maison dans le quartier d'Al-Mawasi, à l'ouest de la ville de Rafah, au Sud de la bande de

Ghaza, a fait plusieurs martyrs et blessés, a souligné Wafa citant des sources médicales.

Par ailleurs, de nombreux blessés ont été admis à l'hôpital de campagne de la Croix-Rouge suite à des tirs de véhicules militaires de l'armée de l'entité sioniste en direction des tentes des déplacés dans la zone d'Al-Mawasi, à l'ouest de Rafah, ajoute la même source.

A l'Ouest de Khan Younès, un Palestinien est tombé en martyr et

quatre autres ont été blessés dans un bombardement de l'occupant sioniste qui a visé la localité de Abasan al-Kabira, ont indiqué des sources médicales.

A l'est de la ville de Ghaza, les quartiers d'Al-Zaytoun, Al-Shuja'iya et Al-Tuffah ont été soumis à d'intenses bombardements d'artillerie, qui ont fait de nombreux blessés, dont des enfants et des femmes.

Au nord de la bande de Ghaza, les zones à l'est de Jabaliya ont été sou-

mises à d'intenses bombardements d'artillerie et à des explosions successives en plus de tirs des véhicules militaires de l'armée d'occupation.

Les forces d'occupation sionistes poursuivent leur agression contre la bande de Ghaza, par voies terrestre, maritime et aérienne, depuis le 7 octobre 2023, faisant 39.400 martyrs, dont une majorité de femmes et d'enfants, et près de 91.000 blessés, tandis que des milliers de victimes se trouvent toujours sous les décombres.

SAHARA OCCIDENTAL

## Le Polisario dénonce la position française en faveur de l'occupation marocaine du Sahara occidental

Le Bureau permanent du Secrétariat national du Front Polisario a dénoncé, avant-hier mardi, énergiquement, la décision de la France en faveur du plan dit « autonomie au Sahara occidental » présenté dans le cadre de la prétendue « souveraineté marocaine », ce qui sape le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance.

« Tout en rappelant la responsabilité des Nations unies à permettre au peuple sahraoui d'accéder à son droit à l'autodétermination et à respecter la légalité internationale en vue de la décolonisation du Sahara occidental », le Bureau « condamne avec les termes les plus fermes la récente position française qui cautionne, explicitement, la guerre expansionniste menée par l'occupant marocain, en soutenant le plan d'autonomie visant à priver le peuple sahraoui de son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance, un droit garanti par

toutes les chartes et législations internationales, mais également reconnu par l'ensemble des instances, l'Onu y compris », a affirmé le Bureau dans un communiqué ayant sanctionné les travaux de sa réunion, rapporté par l'agence de presse sahraouie (SPS).

« Fidèle à son approche coloniale et expansionniste, la France n'a eu de cesse d'entraver les efforts des organisations internationales visant à parvenir à une solution équitable et pacifique pour la décolonisation du Sahara occidental », a ajouté le communiqué, affirmant que « la France n'est plus éligible à appartenir à la Mission des Nations unies pour l'Organisation d'un référendum au Sahara Occidental (Minurso) ».

« La décision de la France vient confirmer son dessein prémédité de priver le peuple sahraoui de son droit immuable à la liberté et à l'indépendance, et de mettre la région en péril », a-t-il déploré.

Le bureau permanent du secrétariat national s'est réuni, lundi, sous la présidence du président de la République sahraouie, le secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, pour évaluer la situation sur différents fronts et passer en revue les développements de la cause sahraouie.

Le bureau a fait, en outre, part de sa considération quant aux « actions héroïques menées par l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) contre les forces de l'occupation retranchées derrière le mur de la honte », saluant « le peuple sahraoui dans les territoires occupés pour la résistance face à l'occupant marocain, notamment les détenus civils et les prisonniers sahraouis, dont les héros de Gdeim Izik ».

Ledit bureau a dénoncé, en outre, l'escalade dangereuse adoptée par l'occupant marocain dans les territoires occupés « dans le cadre de la politique de colonisation ».

## La Chine condamne l'assassinat du chef politique du Hamas Ismaïl Haniyeh

La Chine a condamné mercredi l'assassinat du chef du bureau politique du mouvement de résistance palestinien Hamas, Ismaïl Haniyeh, tombé en martyr dans une frappe sioniste contre son lieu de résidence à Téhéran, en Iran.

"Nous sommes très préoccupés par cet incident, nous nous opposons vigoureusement et condamnons cet assassinat", a déclaré un porte-parole de la diplomatie chinoise, Lin Jian.

Pékin "craint que cet incident ne conduise à une nouvelle déstabilisation de la situation régionale", a ajouté le porte-parole interrogé lors d'un point de presse régulier.

L'agence de presse palestinienne Wafa, citant un communiqué du Hamas, avait annoncé auparavant qu'Ismaïl Haniyeh "est tombé en martyr dans une frappe sioniste à Téhéran".

JO-2024

# Nemour en finale du concours général de gymnastique, entrée en scène de Khelif en boxe

La gymnaste algérienne Kaylia Nemour, nouvelle star mondiale de la discipline, sera engagée jeudi dans le concours général des Jeux olympiques Paris 2024, avec la ferme ambition de jouer les premiers rôles d'une épreuve qui s'annonce relevée, au moment où sa compatriote la boxeuse Imane Khelif fera ses grands débuts aux JO pour le compte des huitièmes de finale de la catégorie (-66 kg).



Nemour, qui rêve de décrocher la première médaille de la gymnastique algérienne, s'était brillamment hissée en finale du concours général avec un total de (55.966), soit la quatrième meilleure note des qualifications.

« J'ai tourné avec les meilleures, particulièrement les Américaines et les Chinoises. C'est fou. Je peux encore améliorer des choses en quatre jours. Je vais tout faire pour faire le meilleur classement possible », avait réagi la pépite algérienne à l'issue des qualifications disputées dimanche dernier.

L'Algérienne de 17 ans tentera lors de cette finale, prévue jeudi à partir de 17h15 (heures algériennes) à l'Arena de Bercy, de rivaliser avec les stars de la discipline, dont l'Américaine Simone Biles qui a dominé les qualifications avec un total de (59.566), ou encore la Brésilienne Rebeca Andrade, qualifiée avec un total de (57.700).

Aux Jeux olympiques, les gymnastes

dames concourent dans quatre agrès : le sol, la poutre, le saut de cheval et les barres asymétriques.

L'entraîneur de la championne algérienne, Marc Chirilenco, a indiqué que sa gymnaste possède la capacité de jouer les premiers rôles en finale du concours général, soulignant que Nemour a encore de la marge de manœuvre pour améliorer son total, notamment à la poutre.

« Kaylia a tenu son rang. Elle savait qu'elle était attendue face aux meilleures gymnastes du monde. En finale du concours général, je pense qu'elle peut gagner quelques dixièmes de point, notamment à la poutre », a-t-il estimé.

Nemour s'est également qualifiée en finale de sa discipline de prédilection, les barres asymétriques, prévue dimanche prochain, où elle ne vise rien d'autres que le titre olympique, après avoir dominé les qualifications avec un total de 15.600 (7.100 de note de difficulté, 8.500 d'exécution).

La sixième journée des JO 2024, sera également marquée par les grands débuts

de la boxeuse Imane Khelif, qui vise également une médaille olympique, après avoir terminé au pied du podium lors des JO de Tokyo en 2021.

La vice-championne du monde 2022, débutera son aventure en affrontant l'Italienne Angela Carini, pour le compte des huitièmes de finale de la catégorie (-66 kg), prévue à 11h20 à l'Arena Paris Nord. La nouvelle star du noble art algérien, qui ne cesse de progresser et qui se présentera à Paris comme l'une des grandes favorites pour la consécration finale, a clairement affiché sa détermination d'aller chercher la première breloque olympique de la boxe féminine algérienne.

« Je suis consciente de la difficulté de la mission, mais que tout le monde soit rassuré, je vais tout faire pour aller décrocher une médaille olympique. Je me suis bien préparée pour cette échéance et mon espoir est de faire flotter le drapeau de mon pays ici en France », a-t-elle déclaré.

Toujours en boxe féminine, une autre Algérienne entrera en lice jeudi (19h15). Il

s'agit Roumaysa Boualam, qui sera opposée à la Philippine Aira Villegas, pour le compte des huitièmes de finale de la catégorie (- 50 kg).

Les autres athlètes algériens concernés par cette sixième journée de compétition sont : le nageur Jaouad Sayoud aligné dans la quatrième série de qualification du 200 m quatre nages prévue à partir (10h47) et le véliplanchiste Ramy Boudrouma, qui occupe provisoirement la 24<sup>e</sup> place du classement d'IQ Foil avec 104 points.

Pour sa 15<sup>e</sup> participation aux joutes d'été, l'Algérie prend part aux Jeux olympiques Paris 2024 (26 juillet - 11 août) avec une délégation sportive composée de 46 athlètes (27 messieurs, 19 dames) dans 15 disciplines sportives.

## JO 2024 (6<sup>e</sup> JOURNÉE)

### Le programme des athlètes algériens jeudi

Programme des athlètes algériens lors de la sixième journée des Jeux olympiques Paris 2024 (26 juillet - 11 août), prévue jeudi (en heures algériennes):

BOXE- A l'Arena Paris Nord:  
Dames

1/8 finale (-66 kg):  
Imane Khelif (Algérie) - Angela Carini (Italie) (11h20)

1/8 finale (-50 kg):  
Roumaysa Boualam (Algérie) - Aira Villegas (Philippines) (19h15)

GYMNASTIQUE ARTISTIQUE - A l'Arena Bercy:  
Concours général (dames) : Keylia Nemour (à partir de 17h15)

NATATION - A l'Arena la Défense :  
Messieurs  
Qualifications 200 m quatre nages:  
Série 4 : Jaouad Sayoud (à partir 10h47)

VOILE - A Marseille :  
Poursuite de la compétition avec Ramy Boudrouma (à partir de 14h50).

## TENNIS / TOURNOI M15 DE MONASTIR L'Algérien Samir Hamza Reguig qualifié au 2<sup>e</sup> tour

Le tennisman algérien Samir Hamza Reguig s'est qualifié mercredi au deuxième tour du tournoi professionnel masculin



«M15», qui se déroule du 29 juillet au 4 août à Monastir (Tunisie), après sa victoire contre le Bosnien Aldin Setkic sur le score de (2-1).

L'international algérien de 22 ans avait commencé par concéder le premier set 7-6 (4), avant de renverser son adversaire de 36 ans : 6-2, 6-3.

Au prochain tour, Reguig sera opposé au vainqueur du duel qui mettra aux prises l'Ukrainien Yurii Dzhavakian et le Russe Savva Polukhin.

De son côté, le deuxième algérien engagé dans cette compétition, Mohamed Nazim Makhoulouf a eu moins de chance, puisqu'il a été éliminé dès le premier tour, après sa défaite contre le Sud-africain Devin Badenhorst 6-3, 6-4.

Dotée d'un prize money de 15.000 USD, la compétition qui se déroule sur des courts en surface rapide a drainé la participation de certains joueurs relativement bien classés, notamment l'Ukrainien Yurii Dzhavakian, tête de série N1.

## JO 2024 / AVIRON L'Algérien Sid Ali Boudina qualifié à la finale C



Le rameur algérien Sid Ali Boudina s'est qualifié à la finale C des épreuves d'aviron (Skiff messieurs individuel) des Jeux olympiques de Paris 2024, après avoir terminé à la 3<sup>e</sup> place de la première série des demi-finales avec un temps de 6:57.06, ce mercredi au stade nautique olympique de Vaires-sur-Marne. L'Algérien dont c'est la troisième participation à un rendez-vous olympique après ceux de Rio (Brésil) et Tokyo (Japon), disputera samedi (8h42) la finale C.

De son côté, Nihad Benchadli s'était qualifiée à la finale E des épreuves d'aviron (Skiff dames individuel), prévue vendredi pour déterminer le classement de la 30<sup>e</sup> à la 35<sup>e</sup> place.

## FANTÔMAS CONTRE SCOTLAND YARD



19h40

**TMC**

*Fantômas a décidé de prélever un «impôt sur le droit de vivre» auprès des plus grosses fortunes de ce monde. Ses victimes se réunissent dans un château en Ecosse. Naturellement, la police française dépêche sur place le commissaire Juve, accompagné de son assistant, dans le but de tendre un piège au célèbre malfaiteur. Sur place, le policier reçoit l'aide du journaliste Fandor et de sa fiancée, Hélène. L'intrigue, assez mince, est surtout prétexte à de savoureux numéros d'acteur de Louis de Funès.*

## PACHINKO



20h07

**CANAL+**

*En 1924, Sunja découvre qu'elle est enceinte de Koh Hansu. Elle apprend de lui qu'il est marié et a trois filles. Dévastée, elle trouve réconfort auprès d'Isak, un chrétien du Nord, qui propose de l'aider. En 1989, Sunja et son petit-fils Solomon tentent de convaincre une vieille dame de vendre sa maison, en évoquant les difficultés de la colonisation japonaise. Leurs discussions mettent en lumière la douleur et la souffrance des Coréens durant cette période. Finalement, la vieille dame accepte de vendre après que Sunja lui suggère un retour dans leur pays natal avec les cendres de Kyunghee.*

## HPI COLIN-MAILLARD



20h10

**TF1**

*Toute l'équipe s'affaire sur l'enlèvement de deux petites filles de 5 et 8 ans, Laura et Juliette. Isolé et instable en apparence, leur père Franck Sorin paraît être le suspect idéal aux yeux de la police. Il est, en outre, en conflit avec le grand-père maternel de ses enfants, riche propriétaire d'une chaîne d'hôtels de luxe. Morgane, elle, toujours consultante auprès de Karadec, ne semble pas croire à sa culpabilité. Audrey Fleurot s'en donne à coeur joie dans cet épisode efficace, toujours rythmé par une réalisation dynamique.*

## AÉROPORTS LES PLUS DANGEREUX



20h10

**RMC STORY**

*Les passagers craignant le transport aérien se préoccupent souvent de leur sécurité à bord de l'appareil, mais pensent rarement que le danger peut se trouver au sol, dans les aéroports. Pourtant, certains d'entre eux présentent des défauts de conception, se situent dans des zones où l'atterrissage s'avère particulièrement périlleux ou ne répondent plus aux exigences imposées par l'aviation moderne. Ce documentaire dévoile les problèmes particuliers des aéroports les plus extrêmes du monde et l'ingénierie qui les caractérise.*



# LA SÉLECTION DE MIDI LIBRE

## THE DURRELLS : UNE FAMILLE ANGLAISE À CORFOU



19h55

**arte**

*Pour subvenir aux besoins de sa famille, Louisa a l'idée de transformer sa villa en maison d'hôtes. Chaque membre tente de mettre la main à la pâte, à sa manière. Tandis que Basil y réside sans complexe depuis plusieurs semaines, un nouveau pensionnaire, recommandé par Spiros, vient prendre ses quartiers. Mais bientôt, son comportement paraît louche à la famille. Théo se renseigne sur le passé de ce mystérieux inconnu. De son côté, Margo se trouve une nouvelle vocation. Louisa et Spiros ont du mal à retrouver leur complicité d'antan...*

## LES ENFANTS DES JUSTES



19h45

**5**

*En 1942, dans le département de la Dordogne, la ligne de démarcation croise le cours de la rivière. A bord de sa barque, Virgile Laborie et sa femme Blanche font passer clandestinement des gens en danger en zone libre. Un jour, ce couple de fermiers, qui n'a jamais pu avoir d'enfants, accepte de cacher chez eux Sarah, une jeune juive. Quelques mois plus tard, peu après le départ de Sarah, partie rejoindre ses parents à Périgueux, Virgile découvre Simon, un garçon juif caché dans une malle dans l'atelier de menuiserie de son père situé près de la rivière.*

## MINCE ALORS 2 !



20h10

**6**

*Isabelle et sa nièce Nina ouvrent une cure au coeur de la Provence, avec l'aide de Baptiste, yogi et homme à tout faire, Jessica, masseuse tantrique, et Maxime, séduisant équilibré. Parmi les premiers curistes, quatre adolescents en surpoids envoyés par la Mairie: Marion et Lio, sa soeur, et leur amie Émilie qui, délestée de ses kilos en trop, découvre à peine arrivée que son époux adoré se pâme dans les bras d'un homme en nette surcharge pondérale. Une suite attachante et assez amusante, où les clichés et les situations attendues abondent.*

## LA MONNAIE DE LEUR PIÈCE



20h05

**Chérie 25**

*Paul, Nicolas et Charlotte, trois frères et sœur, ont toujours pensé qu'ils hériteraient de la riche tante Bertille. Hélas pour eux, à la mort de la vieille dame, ils découvrent qu'elle a tout légué à Eloïse, cette cousine exaspérante et pot-de-colle qu'ils n'avaient pas vue depuis longtemps. En faisant à nouveau irruption dans leur vie, que cherche-t-elle exactement ? Pour son cinquième film, Anne Le Ny signe une comédie sans ressort, au scénario très faible.*

Web : www.lemidi-dz.com

# MIDI LIBRE

Quotidien national d'information

Gérant : Reda Mehigueni  
e-mail : publicite@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef : Kahina Hammoudi  
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.66.22.65  
Rédaction : Tél-Fax : 021.66.22.65  
Publicité : Tél-Fax : 021.66.22.65  
publicite@lemidi-dz.com  
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP  
01, Avenue Pasteur, Alger  
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77  
Email : agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :  
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire :  
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : Maison de la presse 1<sup>er</sup>- Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fadjr	14:13
Dohr	12:54
Asr	16:43
Maghreb	19:57
Icha	21:28

PALESTINE

## ISMAÏL HANIYEH ASSASSINÉ DANS UN RAID SIONISTE À TÉHÉРАН

Le chef du bureau politique du mouvement de résistance palestinien Hamas, Ismaïl Haniyeh est tombé en martyr dans une frappe sioniste à Téhéran, a rapporté mercredi l'Agence de presse palestinienne Wafa, citant un communiqué du mouvement.

« Notre frère, Ismaïl Haniyeh, le chef du mouvement, est mort dans une frappe sioniste contre sa résidence à Téhéran après sa participation à l'investiture du nouveau président iranien Massoud Pezeshkian, a écrit dans un communiqué le Hamas. Les Gardiens de la Révolution, ont annoncé pour leur part qu'Ismaïl Haniyeh et l'un de ses gardes du corps sont morts en martyrs, selon un communiqué sur leur site d'information Sepah. Début avril, l'armée d'occupation sioniste a assassiné trois fils et quatre petits-enfants d'Ismaïl Haniyeh, dans une frappe aérienne contre le camp de réfugiés de Chati à Gaza.

### La Russie dénonce «l'assassinat politique inacceptable» d'Ismaïl Haniyeh dans une frappe sioniste

La Russie a dénoncé mercredi l'"assassinat politique inacceptable" du chef du bureau politique du mouvement de résistance palestinien Hamas, Ismaïl Haniyeh, tombé en martyr dans une frappe sioniste à Téhéran.

« C'est un assassinat politique tout à fait inacceptable, et cela va aboutir à une escalade ultérieure des tensions », a déclaré un vice-ministre russe des Affaires étrangères, Mikhaïl Bogdanov, à l'agence de presse publique RIA Novosti. « Tout cela est très mauvais », a-t-il ajouté. Pour sa part, Konstantin Kossatchev, vice-président du Conseil de la Fédération (chambre haute du Parlement russe), a souligné sur Telegram que « le temps le plus difficile des confrontations commence pour la région », en soutenant que « l'entité sioniste en sera responsable ».

Le chef du bureau politique du mouvement de résistance palestinien Hamas, Ismaïl Haniyeh est tombé en martyr dans une frappe sioniste contre sa résidence à Téhéran après sa participation à l'investiture du nouveau président iranien Massoud Pezeshkian.

### Le président Abbas condamne l'assassinat d'Ismaïl Haniyeh dans un raid sioniste à Téhéran

Le président de l'Etat de Palestine, M. Mahmoud Abbas, a fermement condamné l'assassinat mercredi matin du chef du bureau politique du mouvement de résistance palestinien Hamas, Ismaïl Haniyeh, dans une frappe sioniste à Téhéran en Iran,



le qualificatif d'"acte lâche et d'évolution dangereuse, a rapporté l'agence de presse palestinienne, Wafa. Le président Abbas, cité par Wafa, a appelé les Palestiniens à l'« unité, la patience et à la fermeté » face à l'occupation. Wafa, citant un communiqué du Hamas, avait annoncé auparavant qu'Ismaïl Haniyeh « est tombé en martyr dans une frappe sioniste à Téhéran ». "(Notre) frère, Ismaïl Haniyeh, le chef du mouvement, est mort dans une frappe sioniste contre sa résidence à Téhéran après sa participation à l'investiture du nouveau président" iranien Massoud Pezeshkian

### La Chine condamne l'assassinat du chef politique du Hamas Ismaïl Haniyeh dans une frappe sioniste à Téhéran

La Chine a condamné mercredi l'assassinat du chef du bureau politique du mouvement de résistance palestinien Hamas, Ismaïl Haniyeh, tombé en martyr dans une frappe sioniste contre son lieu de résidence à Téhéran en Iran.

« Nous sommes très préoccupés par cet incident, nous nous opposons vigoureusement et condamnons cet assassinat », a déclaré un porte-parole de la diplomatie chinoise, Lin Jian. Pékin « craint que cet

incident ne conduise à une nouvelle déstabilisation de la situation régionale », a ajouté le porte-parole interrogé lors d'un point de presse régulier.

L'agence de presse palestinienne Wafa, citant un communiqué du Hamas, avait annoncé auparavant qu'Ismaïl Haniyeh « est tombé en martyr dans une frappe sioniste à Téhéran ».

« (Notre) frère, Ismaïl Haniyeh, le chef du mouvement, est mort dans une frappe sioniste contre sa résidence à Téhéran après sa participation à l'investiture du nouveau président » iranien Massoud Pezeshkian

### Le Qatar condamne l'assassinat d'Ismaïl Haniyeh dans une frappe sioniste

Le Qatar a condamné mercredi l'assassinat du chef du bureau politique du mouvement de résistance palestinien Hamas Ismaïl Haniyeh, tombé en martyr dans une frappe sioniste à Téhéran, y voyant un « crime odieux » et mis en garde contre une « escalade dangereuse » dans la région.

Le Qatar, qui accueille la direction politique du Hamas, dont faisait partie Haniyeh, a estimé que cet assassinat constituait « une violation flagrante du droit international et du droit humanitaire », selon un communiqué du ministère des

Affaires étrangères. « Cet assassinat et le comportement imprudent (de l'entité sioniste), qui ne cessent de prendre pour cible des civils à Gaza, conduiront la région vers le chaos et compromettront les chances de paix », a ajouté le ministère.

Il a réaffirmé « la position ferme de l'Etat du Qatar, qui rejette la violence, le terrorisme et les actes criminels, y compris les assassinats politiques, quels qu'en soient les motifs et les raisons ».

Ismaïl Haniyeh s'était rendu à Téhéran pour assister à la cérémonie d'investiture du président Massoud Pezeshkian.

### L'OCI condamne l'assassinat du chef du bureau politique du Hamas Ismaïl Haniyeh

L'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) a condamné mercredi « dans les termes les plus fermes » l'assassinat du chef du Bureau politique du mouvement de résistance islamique Hamas, Ismaïl Haniyeh, lors d'un raid sioniste dans la capitale iranienne, Téhéran.

Dans un communiqué, l'Organisation a exprimé ses profondes condoléances aux dirigeants et au peuple palestiniens, tenant l'entité sioniste pour responsable de cet « acte criminel et de cette escalade dangereuse qui représente une extension des meurtres quotidiens commis contre le peuple palestinien, en violation flagrante de toutes les règles et normes internationales ».

L'OCI a également réaffirmé sa position ferme de soutien au peuple palestinien dans sa lutte légitime pour obtenir ses droits nationaux inaliénables au retour, à la liberté, à l'indépendance et à l'établissement d'un Etat palestinien indépendant aux frontières du 4 juin 1967 avec El-Qods Al-Sharif comme capitale.

Le mouvement Hamas avait annoncé mercredi l'assassinat du chef de son bureau politique, Ismaïl Haniyeh, dans un raid sioniste dans la capitale iranienne, après sa participation à la cérémonie d'investiture du nouveau président iranien, M. Masoud Pezeshkian.

### Le président Abbas annonce un jour de deuil

Le président de l'Etat de Palestine, M. Mahmoud Abbas, a annoncé mercredi une journée de deuil et ordonné la mise en berne des drapeaux suite à l'assassinat du chef du bureau politique du mouvement de résistance palestinien Hamas, Ismaïl Haniyeh, tombé en martyr dans une frappe sioniste à Téhéran, a rapporté l'agence de presse Wafa.

Le président palestinien avait auparavant condamné fermement cet assassinat, le qualifiant d'« acte lâche » et d'« évolution dangereuse », tout en appelant les Palestiniens à l'"unité, la patience et à la fermeté" face à l'occupation.

Wafa, citant un communiqué du Hamas, avait annoncé qu'Ismaïl Haniyeh est tombé en martyr dans une frappe sioniste à Téhéran où il s'était rendu pour assister à la cérémonie d'investiture du président Massoud Pezeshkian.